

## **Présidence de l'Audience Régionale des Asturies**

Le président de l'Audience Régionale des Asturies est le personnage représentatif de cet organe judiciaire. C'est le Conseil Général du Pouvoir Judiciaire qui le nomme, pour un mandat de cinq ans. Il associe les tâches de gouvernement et de représentation de la charge avec la présidence d'une section de la propre Audience.

Actuellement, son président est le magistrat **José Antonio Soto-Jove Fernández**.